

PACK' RENTRÉE

LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION

Année scolaire
2021/22

Avec les illustrations
des lauréats du concours
"dessine le Pack'Rentrée"



Ille, 13 ans (Saint-Bueil)

PACK'
TRANSPORT



Inès, 12 ans (Grenoble)

PACK'
LOISIRS



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT

PACK'RENTRÉE :

DEUX SERVICES EN UN POUR LES COLLÉGIENS ISÉROIS

Madame, Monsieur,

Le Pack'Rentrée est de retour !

Comme chaque année, à l'occasion de la rentrée des classes, nous vous présentons la nouvelle édition du Pack'Rentrée avec deux nouveautés cette année pour tous les collégiens : le doublement de la participation du Département au financement des activités culturelles passant de 15 à 30 euros et la prise en charge de 50 % du coût des licences sportives annuelles.

Ces deux mesures importantes pour le pouvoir d'achat des familles s'ajoutent à l'instauration de la cantine à 2 euros pour tous les collégiens du public !

Je souhaite à l'ensemble des élèves du département une très bonne rentrée 2021 !



Jean-Pierre Barbier
Président du Département
de l'Isère



Laurent Wauquiez
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Assurer à nos enfants des conditions optimales de transport vers leur établissement est une mission prioritaire. Pour réaliser ce service, un important travail est mené en partenariat étroit avec le Département de l'Isère qui était chargé jusqu'ici d'organiser le transport scolaire pour tous les élèves.

En Isère, 850 cars sillonnent le département à travers 450 lignes, ce qui constitue l'un des réseaux les plus denses de France, sans compter également les lignes TER. Ce service doit être le plus sûr pour nos enfants, respectueux de l'environnement et accessible facilement.

Pour mener à bien ce service, une quarantaine d'agents sont mobilisés pour assurer aux parents que leurs enfants seront pris en charge dans les meilleures conditions.

PRÉPAREZ LA RENTRÉE 2021-2022 !



Pour bénéficier d'un maximum d'avantages sur les transports et les loisirs de vos enfants, **commandez votre Pack'Rentrée dès maintenant.**

Le Pack'Rentrée, ce sont deux services en un, avec un formulaire de demande unique pour faire toutes ses demandes en ligne sur www.isere.fr (voir p. 23).



DÉMARCHES SUR ISERE.FR :
■ suivi du traitement des demandes en temps réel.



DOSSIER COMPLET + PIÈCES JUSTIFICATIVES ENVOYÉES
■ service délivré !
■ 100 % de réussite !

SOMMAIRE

PACK'LOISIRS : les Pass sport et culture !

p. 4

PACK'TRANSPORT : la Région vous transporte !

p. 8

• Mode d'emploi

p. 9

• Tableau des communes
Domicile ► Établissement

p. 10

• Votre enfant voyage avec
cars Région Isère

p. 12

• Carte des zones cars Région Isère

p. 14

• Votre enfant voyage avec le TER

p. 16

• Votre enfant voyage avec le TER
et cars Région Isère

p. 17

• Votre enfant voyage avec le TER
et un réseau urbain p. 18

• Votre enfant voyage avec
cars Région Isère et un réseau urbain p. 19

• Votre enfant n'a pas
de solution de transport p. 19

• Votre enfant voyage
sur un réseau hors-Isère p. 20

• Votre enfant est interne p. 21

PACK'RENTRÉE : CONTACTS p. 22

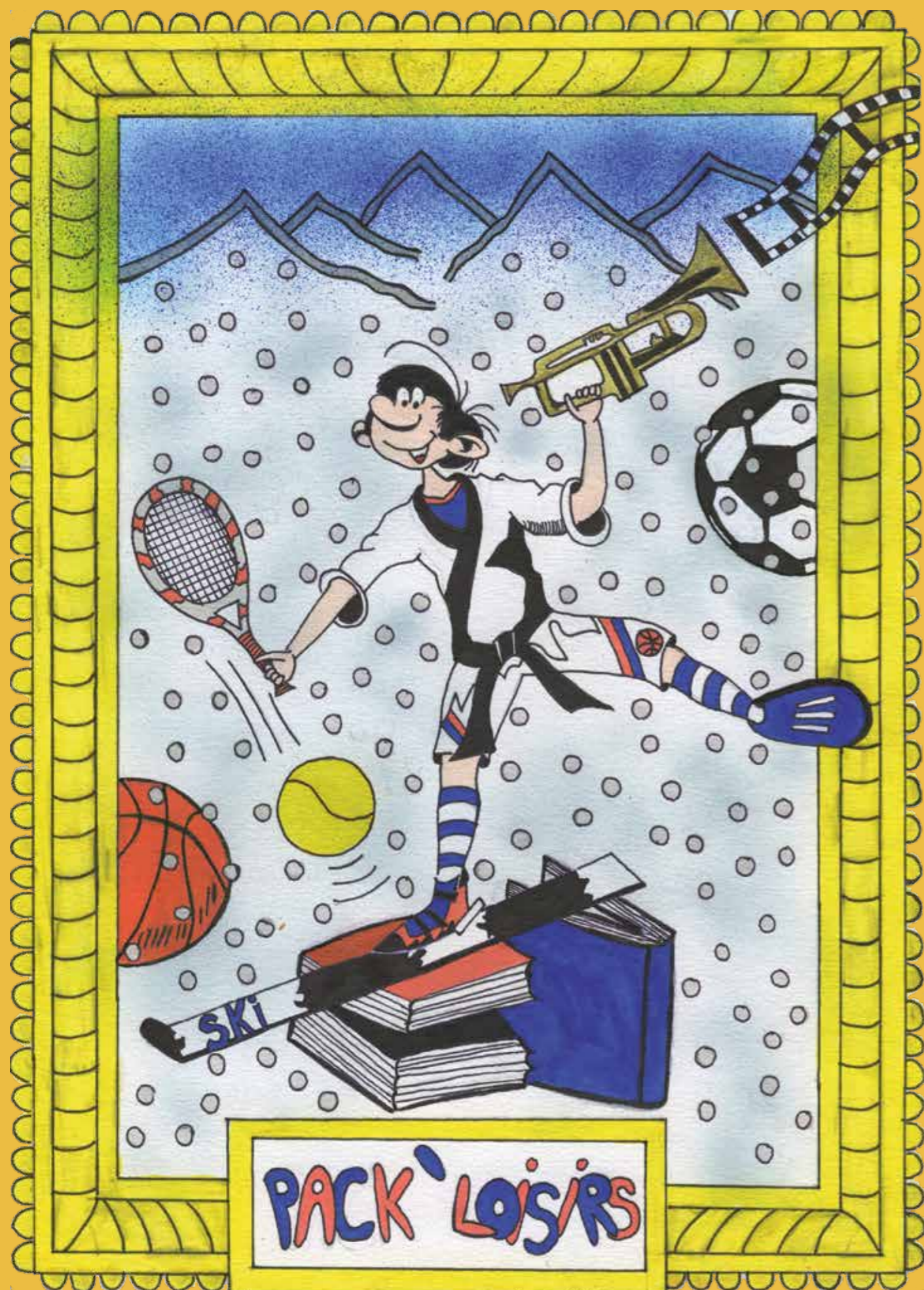
PACK'RENTRÉE : FORMULAIRE p. 23

LES GAGNANTS DU JEU-CONCOURS : DESSINE LE PACK'RENTRÉE !

Voici la liste des dix heureux gagnants du concours « Dessine le Pack'Rentrée » de cette année :

Illie Cunha-Roy (1^{er} prix), Inès Rahmani-Sakalli (2^e), Damien Poizat (3^e), Eléna Henry (4^e), Nathan Duquennoy (5^e), Camille Marielle (6^e), Lucille Celette (7^e), Lénnaelle Gibelin-Toqué (8^e), Alizée Chiron (9^e), Léa Marques (10^e)

Dont vous retrouvez les œuvres au fil de ces pages et sur isere.fr !



> Damien, 13 ans (Claix)

PACK' LOISIRS

LES PASS SPORT ET CULTURE !

Pour 8 €, ce chéquier de 7 pass vous donne droit à 50 % de réduction sur une licence sportive annuelle* et 56 € de réductions chez 3 020 partenaires** en Isère.

* Association, structure communale ou intercommunale. Attention date de validité du Pass'sport pour l'usager avant le 31/12/2021

** Les partenaires varient en fonction des communes, voir la liste des partenaires sur www.isere.fr rubrique Pack'loisirs

Tous les collégiens isérois y ont droit : pourquoi ne pas en profiter ?

Ciné, lecture, sport, musique, ski : faites-vous plaisir, votre Pack'loisirs sera très vite rentabilisé !

Le **PACK' LOISIRS** est proposé :

- à tous les collégiens isérois (établissements publics et privés),
- aux élèves de 10 à 15 ans inscrits dans un établissement pour la jeunesse handicapée,
- aux élèves habitant en Isère et scolarisés hors département,
- aux Isérois suivant une formation à distance.

L'AN DERNIER, PRÈS DE 1 COLLÉGIEN SUR 2 A PROFITÉ DES RÉDUCTIONS pour un accès facilité à la culture et au sport.

PAROLES DE COLLÉGIENS

Anaël, élève de 4^e au collège Jules Vernes à Varcès

« Grâce au Pack'loisirs, je me suis réinscrit dans mon club de Roller-Hockey en utilisant le Pass'sport et je me suis aussi acheté des bandes-dessinées pour ma lecture personnelle avec le Pass'culture découverte ».



Lucien, élève de 6^e au collège Nelson Mandela à Pont-de-Claix

« Avec le Pass'culture, j'ai pu continuer mes cours de batterie en m'inscrivant à l'école de musique, j'ai aussi acheté des mangas. Le Pass'sport m'a permis d'adhérer au club de vélo. Le chéquier Pack'loisirs permet d'accéder à beaucoup d'activités facilement ».

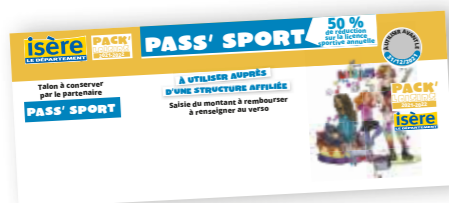




PACK'LOISIRS

MODE D'EMPLOI

Le Pack'loisirs est un chéquier qui contient :



1 PASS'SPORT
50 % de réduction sur la licence sportive annuelle en association, structure communale ou intercommunale. Attention date de validité du Pass'sport pour l'usager avant le 31/12/2021.



2 PASS' CULTURE DÉCOUVERTE

Deux réductions de 4 € chacune cumulables auprès d'un même partenaire pour :

- un livre, DVD, CD,
- une place de cinéma,
- une manifestation culturelle (entrée ou frais d'inscription),
- une découverte d'activité culturelle (séance de dessin, théâtre...),
- une entrée dans un musée du département ou l'achat d'un article en boutique de musée départemental,
- un stage culturel.



1 PASS' CULTURE
Réduction de 30 € pour l'inscription à une activité culturelle annuelle (école de musique, bibliothèque, théâtre... en association, structure communale ou intercommunale).



1 PASS' MATOS Réduction de 10 € pour une location ou un entretien de matériel sportif (skis, raquettes, vélo...) ou culturel (musique, arts plastiques, loisirs créatifs...) chez 2 215 partenaires, enseignes et structures iséroises.

Il peut être utilisé également :

- pour la location et l'entretien de ses instruments de musique,
- pour l'achat de toutes sortes de matériel d'arts plastiques et loisirs créatifs (craies, pinces, peintures, argile, outillage de sculpture, de scrapbooking...)
- pour l'achat de matériel sportif et vestimentaire (UNIQUEMENT auprès d'associations sportives partenaires)*



2 PASS' SPORT DÉCOUVERTE

Deux réductions de 4 € chacune cumulables auprès d'un même partenaire pour :

- un forfait de ski dans une station iséroise,
- une manifestation sportive (entrée ou frais d'inscription),
- une découverte d'activité sportive (entrée en piscine, base de loisirs, location de terrain de tennis, séance d'équitation, bowling, accrobranche...),
- un stage sportif.

COMMANDER SON PACK'LOISIRS

Le Pack'loisirs peut être commandé jusqu'au 31 octobre 2021 (date limite d'achat), à raison d'une commande par enfant et par année scolaire.

Il sera distribué directement dans l'établissement scolaire (à partir de la 2^e quinzaine de septembre pour toute commande effectuée jusqu'au 15 août).

En cas de garde partagée, seul un des parents peut faire une demande.

LA DATE DE RÉCEPTION DU PACK'LOISIRS DÉPEND DE LA DATE DE COMMANDE

DATE DE COMMANDE du PACK'LOISIRS	DATE DE RÉCEPTION du PACK'LOISIRS
Jusqu'au 15 août	> 2 ^e quinzaine de septembre
Du 16 août au 15 septembre	> 1 ^{re} quinzaine d'octobre
Du 16 septembre au 31 octobre (date limite de commande)	> 3 semaines après réception de la demande



> Lucille, 13 ans (Villefontaine)

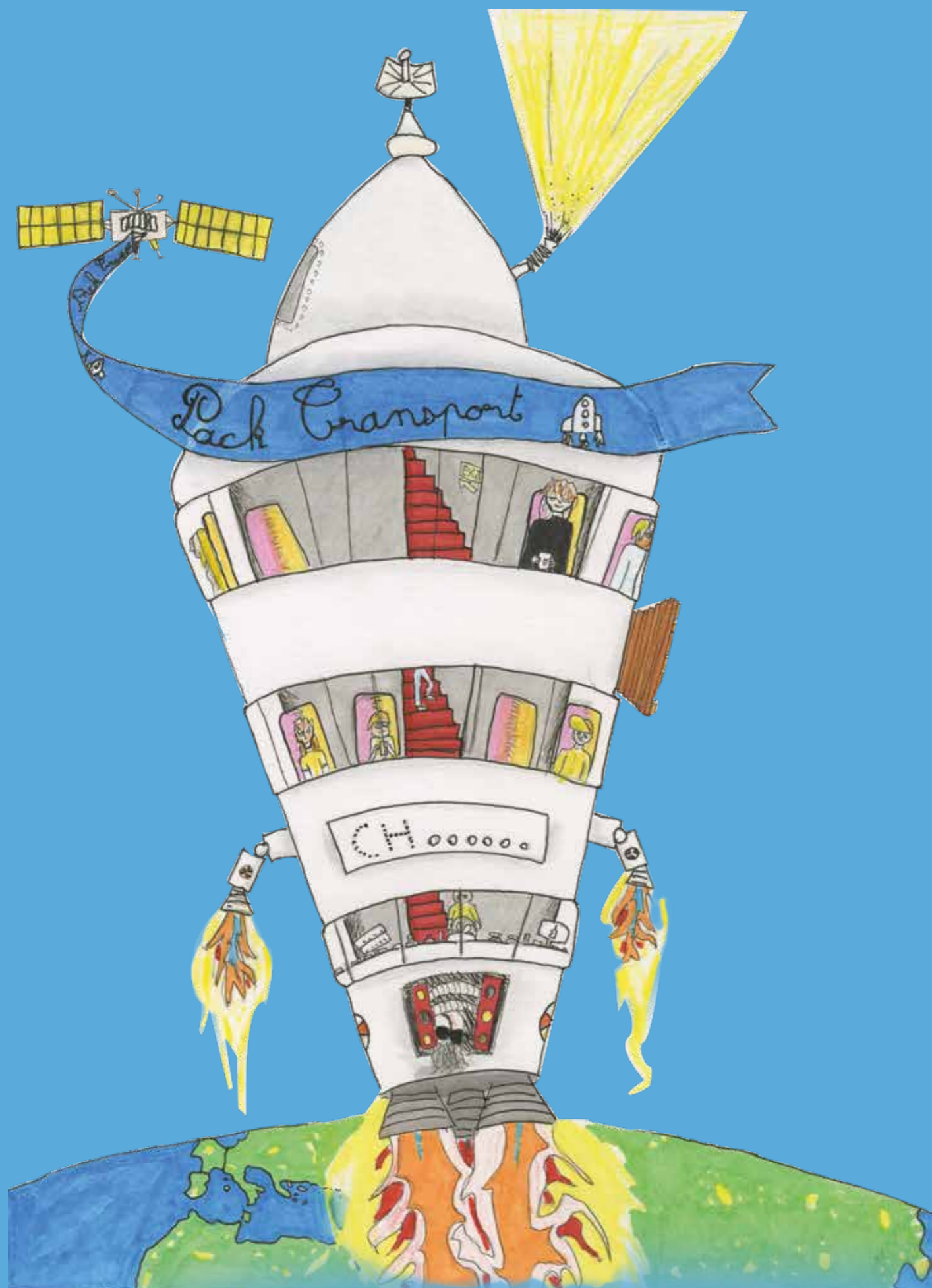
Pour toute commande effectuée après le 15 août, les délais de réception du Pack'loisirs pour la rentrée scolaire ne sont plus garantis.

Le Pass'sport doit être utilisé avant le 31 décembre 2021 et les autres Pass sont utilisables jusqu'au 30 septembre 2022.

Faites votre demande sur www.isere.fr rubrique Pack'loisirs, ou renvoyez le formulaire (p. 23) accompagné du chèque de 8 € (à l'ordre de « Régie Pack'loisirs »).

LE RÈGLEMENT DU PACK'LOISIRS est consultable sur www.isere.fr

* Liste sur www.isere.fr



> Camille, 12 ans (Voiron)

PACK' TRANSPORT

PACK'TRANSPORT : LA RÉGION VOUS TRANSPORTE !

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021, LA RÉGION S'APPUIE SUR LE PACK'RENTRÉE DU DÉPARTEMENT POUR ORGANISER L'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE POUR TOUS LES ÉLÈVES :

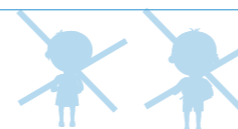
DOMICILIÉS EN ISÈRE

Le domicile pris en compte est celui des parents ou des représentants légaux de l'élève.

ET

SCOLARISÉS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ SOUS CONTRAT DE LA PRIMAIRE AU LYCÉE.

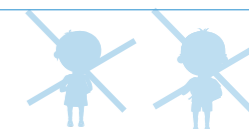
Primaires (écoles maternelles et élémentaires), collèges, MFR (Maison Familiale et Rurale) et lycées (hors post-bac, y compris agricoles).



SAUF S'ILS RÉSIDENT ET ÉTUDIENT AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISÉROISE

dotée de son propre réseau de transports parmi les 5 suivantes :

La Métro/SMMAG, le Grésivaudan/SMMAG, la CAPI, le Pays Voironnais ou Vienne Condrieu Agglomération



DÉMARCHES À EFFECTUER SUIVANT LA DOMICILIATION

Pour savoir si vous devez adresser votre demande de transport scolaire au Pack'Rentrée ou à votre communauté de communes, consultez les pages 10 et 11

SOIT LE TRANSPORT DE VOTRE ENFANT RELÈVE DE LA RÉGION,

il pourra bénéficier de la gratuité⁽¹⁾.

Pour cela, il doit obligatoirement s'inscrire au Pack'transport :

PACK'TRANSPORT : MODE D'EMPLOI

ÉTAPE 1 : identifiez le réseau de transport utilisé par votre enfant à l'aide des différents outils.⁽²⁾

ÉTAPE 2 : retrouvez la démarche qui correspond à l'itinéraire prévu, entre les pages 12 et 21.

Les démarches doivent se faire **chaque année**, avant le **15 juillet** sur www.isere.fr ou avant le **5 juillet** via le formulaire papier (p. 23).

Pour que votre demande soit traitée à temps pour la rentrée scolaire, vérifiez que votre dossier comporte bien **toutes les pièces demandées**.

SOIT LE TRANSPORT DE VOTRE ENFANT RELÈVE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Le domicile et l'établissement de votre enfant se situent dans la **même** communauté de communes **parmi les 5 suivantes** (la Métro/SMMAG, le Grésivaudan/SMMAG, la CAPI, le Pays Voironnais ou Vienne Condrieu Agglomération) : **vous devez faire la demande de titre de transport auprès de votre communauté de communes.**

Dans ces périmètres, les transports scolaires relèvent des autorités organisatrices de transports urbains correspondantes.
Exemple : au sein de La Métro/SMMAG, le réseau Tag est en charge de la gestion des transports en commun.

Retrouvez les coordonnées des réseaux correspondant aux communautés de communes en bas de la page 11.

⁽¹⁾ Gratuité sous réserve d'éligibilité

⁽²⁾ Identifiez-le sur : www.oura.com, www.itinisere.fr, www.carsisere.auvergnhonealpes.fr, ou contactez le 04 26 16 38 38.

ÉLÈVES EXTERNES OU DEMI-PENSIONNAIRES⁽¹⁾

⁽¹⁾ Les internes peuvent également choisir de bénéficier d'un titre cars Région Isère à la place d'une bourse (voir page 21)

PACK' TRANSPORT

VOTRE ENFANT VOYAGE SUR LE RÉSEAU CARS RÉGION ISÈRE

Au 1^{er} septembre



devient



C'est le réseau de transport de la Région en Isère :
avec près de 850 cars et 450 lignes, c'est l'un des plus denses de France !

Depuis septembre 2015, tous les élèves⁽²⁾ qui circulent sur le réseau cars Région Isère peuvent bénéficier d'un **abonnement gratuit⁽²⁾**, valable du 1^{er} septembre au 31 août, week-end et vacances scolaires compris, sur les zones incluses dans **leur trajet scolaire** (domicile - établissement).

Voir carte des zones p. 14-15

Pour contribuer au bon fonctionnement des réseaux de transport et à la sécurité des élèves, votre enfant doit **obligatoirement être muni d'un titre de transport valide**, même si celui-ci est gratuit⁽²⁾.

⁽²⁾ Sous réserve d'éligibilité

UNE CARTE + UN TITRE : MODE D'EMPLOI

Pour voyager, les élèves doivent **obligatoirement** disposer d'une **carte Oûra** nominative **chargée d'un titre de transport valide**.



Cette carte doit être **validée à chaque montée à bord** du car.

La carte Oûra est **un support** valable 5 ans et **doit être conservée**. Elle est délivrée gratuitement lors de la première demande de Pack'transport cars Région Isère.

Votre enfant n'a jamais eu de **carte Oûra nominative** ?
Demandez-la **lors de votre inscription**. Elle vous sera envoyée à domicile.

Nouveau : Oûra dans votre poche !
L'information sur vos trajets en temps réel accessible depuis votre smartphone.



LES CONDUCTEURS DE CARS SCOLAIRES EN PREMIÈRE LIGNE

Depuis mars 2020, le quotidien des Isérois est bousculé par la Covid-19. Malgré cela, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère se sont mobilisés afin d'assurer la continuité du service de transport scolaire et la sécurité de tous.

Les conducteurs des cars isérois, directement concernés par la crise, ont pu assurer les services dès la reprise des cours, permettant aux élèves de rejoindre leurs établissements scolaires.

Pour limiter les inquiétudes et leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions, **le Département et la Région ont veillé au respect des protocoles sanitaires et leur application** au sein des

cars. **Ainsi les élèves ont été sensibilisés au port du masque et au respect des gestes barrières à l'intérieur des cars et aux points d'arrêt** « Je n'ai pas beaucoup d'appréhension car les protections sont présentes. Le port du masque est respecté par nous et par les élèves » précise Véronique Diem, conductrice sur Vizille.

« De plus, nous avons toujours des masques de protection en plus, pour dépanner certains élèves qui n'en auraient pas ou qui casseraient le leur » ajoute Jean-Christophe Kremeurt, responsable de ligne.

Depuis la fin du premier confinement la Région a également distribué des masques à tous les élèves.

VOS DÉMARCHES

1 Inscrivez-vous auprès du Pack'Rentrée **chaque année** : en ligne avant le **15 juillet** ou par courrier avant le **5 juillet** (en utilisant le formulaire p. 23) pour que votre enfant dispose de son titre à la rentrée scolaire.



AUCUN TITRE SCOLAIRE NE SERA DÉLIVRÉ DANS LES POINTS DE VENTE CARS RÉGION ISÈRE, sauf dans le cadre d'un combiné SNCF/cars Région Isère (voir p. 17).

2 Activez le titre chargé à distance par le Pack'Rentrée : votre enfant doit valider sa carte Oûra à bord du car emprunté **dès la rentrée scolaire** et au plus tard le **31 DÉCEMBRE 2021**.



ÉLÈVES DE MOINS DE 5 ANS :
Moins de 3 ans : par mesure de sécurité, ils ne sont pas autorisés à voyager seuls. Aucun titre de transport ne leur sera délivré par le Pack'Rentrée.

De 3 à 5 ans : la présence d'un accompagnateur est obligatoire. Renseignez-vous auprès de votre **mairie** ou de **l'établissement** scolaire fréquenté.



SANS CETTE ACTION, le titre délivré ne sera plus valide et votre enfant sera en infraction sur le réseau.

FOIRE AUX QUESTIONS

PAS DE VALIDEUR DANS LE CAR ?

• **La carte doit être activée** dans un point de vente cars Région Isère (liste sur www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr)

CARTE PERDUE OU VOLÉE ?

• **Rendez-vous dans une agence** commerciale cars Région Isère pour obtenir un duplicata (facturé 8 €).

VOUS SOUHAITEZ AJOUTER DES ZONES SUR LA CARTE OÛRA DE VOTRE ENFANT HORS TRAJET SCOLAIRE ?

• C'est possible à titre payant en agence commerciale cars Région Isère.

POUR CONNAÎTRE LES LIGNES ET LES HORAIRES DU RÉSEAU CARS RÉGION ISÈRE :

• **www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr** (retrouvez également la localisation des agences à la rubrique « Tarifs/Points de vente »)
• Contact : 04 26 16 38 38.

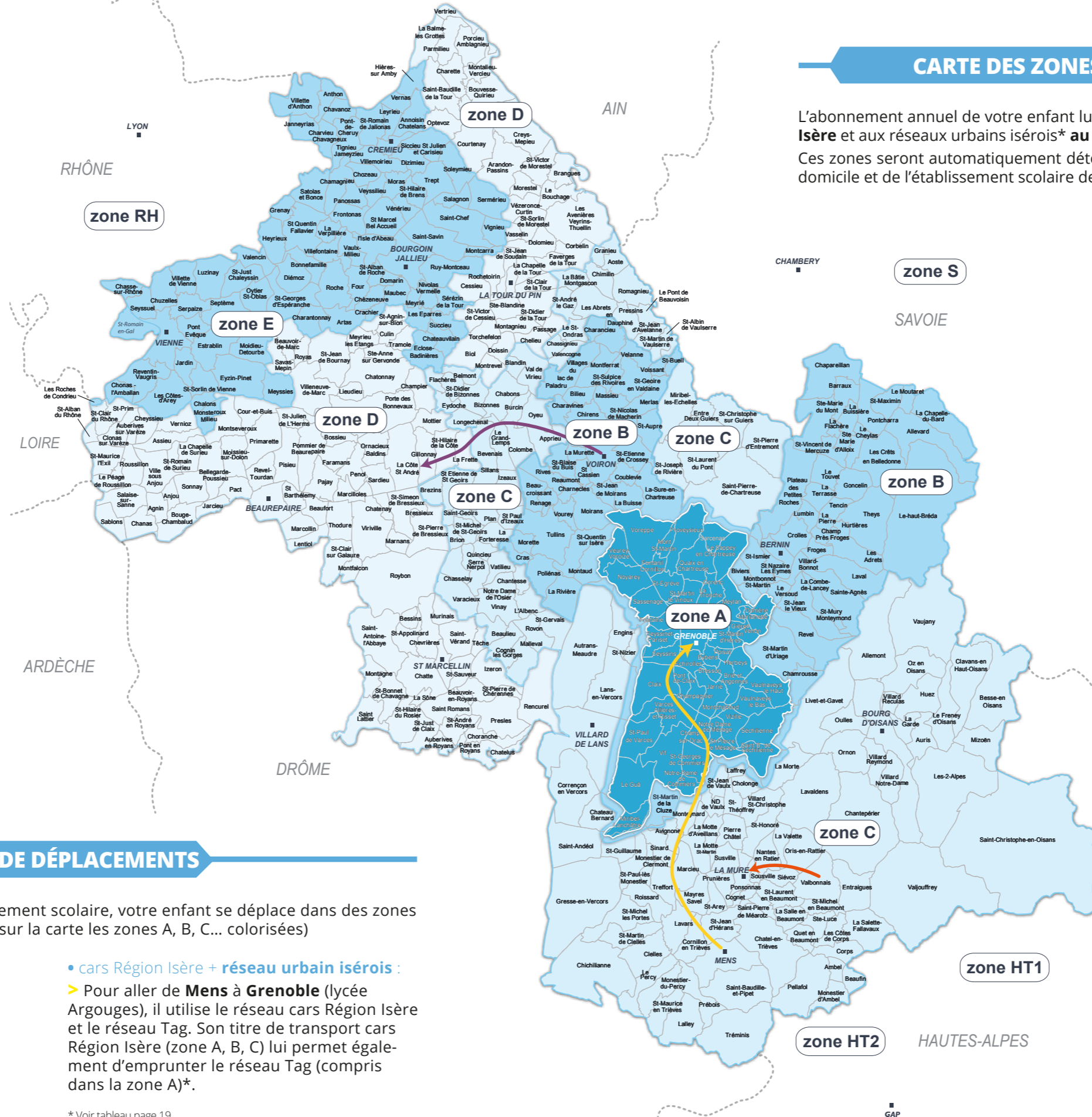


> Nathan, 14 ans (Crolles)

CARTE DES ZONES CARS RÉGION ISÈRE

L'abonnement annuel de votre enfant lui donne accès à toutes les lignes cars Région Isère et aux réseaux urbains isérois* au sein des zones chargées sur sa carte Oûra. Ces zones seront automatiquement déterminées par le Pack'Rentrée, en fonction du domicile et de l'établissement scolaire de votre enfant.

* Voir tableau page 19



EXEMPLES DE DÉPLACEMENTS

Pour se rendre de son domicile à son établissement scolaire, votre enfant se déplace dans des zones de transport du réseau cars Région Isère (voir sur la carte les zones A, B, C... colorisées)

• cars Région Isère **seul** :

- > Pour aller de **Valbonnais** à **La Mure** il se déplace dans une seule zone : zone C.
- > Pour aller de **Voiron** à **La Côte-Saint-André**, il se déplace dans 3 zones : B, C et D.

• cars Région Isère + **réseau urbain isérois** :

- > Pour aller de **Mens** à **Grenoble** (lycée Argouges), il utilise le réseau cars Région Isère et le réseau Tag. Son titre de transport cars Région Isère (zone A, B, C) lui permet également d'emprunter le réseau Tag (compris dans la zone A)*.

* Voir tableau page 19



Au 1^{er} septembre, Transisère devient cars Région Isère



PACK' TRANSPORT

VOTRE ENFANT VOYAGE SUR LE RÉSEAU TER⁽¹⁾
(1) Réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes



Les **collégiens** et **lycéens** uniquement peuvent obtenir leur abonnement gratuit⁽²⁾ sur le réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes (SNCF) pour circuler entre leur domicile et leur établissement.

(2) sous réserve d'éligibilité

VOS DÉMARCHES

NOUVEAU : Liasse papier supprimée = démarches simplifiées !

- 1 Demandez le titre de transport SNCF de votre enfant, qui sera chargé sur sa carte Oûra : en ligne avant le **15 juillet** ou par courrier avant le **5 juillet** (en utilisant le formulaire p. 23).

SI VOTRE ENFANT DISPOSE D'UNE CARTE OÛRA NOMINATIVE, et que votre dossier est complet, votre demande sera transmise directement à la SNCF pour traitement.

PLUS DE LIASSE ASR/SNCF À RENVOYER !

SI VOTRE ENFANT NE DISPOSE PAS DE CARTE OÛRA NOMINATIVE, vous devez également la demander. Un imprimé Oûra vous sera alors adressé par courrier.

RETOURNEZ LE FORMULAIRE OÛRA/SNCF DÛMENT COMPLÉTÉ SOUS 15 JOURS.

- 2 Le Département vous enverra un **courrier d'attribution** vous permettant de faire charger le titre de transport SNCF de votre enfant.

Rendez-vous dans **la gare de retrait** que vous aurez choisie (voir tableau ci-dessous), muni(e) de la carte Oûra de votre enfant et du courrier d'attribution.

Si vous avez demandé une carte Oûra auprès du Pack'Rentrée, elle vous sera remise à ce moment-là.

AUCUNE DEMANDE DE TITRE SCOLAIRE n'est possible directement en gare SNCF.



DATE LIMITE POUR LES DEMANDES SNCF : 31 OCTOBRE.

Liste des gares de retrait : GARES OÙ VOUS POURREZ RETIRER LE TITRE DE TRANSPORT DÉLIVRÉ PAR LE PACK'RENTRÉE.

BOURGOIN-JALLIEU	LA VERPILLIÈRE	SAINT-MARCELLIN
GIÈRES	LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON	VIENNE
GRENOBLE	PONTCHARRA	VOIRON
LA TOUR-DU-PIN	SAINT CLAIR-LES-ROCHES	

PACK' TRANSPORT

VOTRE ENFANT VOYAGE SUR LE RÉSEAU TER⁽¹⁾
ET SUR LE RÉSEAU CARS RÉGION ISÈRE
(1) Réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes



Les **collégiens** et **lycéens** pouvant bénéficier d'un abonnement gratuit⁽²⁾ sur le réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes (SNCF) peuvent également demander un titre cars Région Isère pour les trajets **complémentaires** jusqu'à la gare.

(2) sous réserve d'éligibilité

VOS DÉMARCHES

- 1 **Faites vos demandes de titres SNCF et cars Région Isère en même temps :** en ligne avant le **15 juillet** ou par courrier avant le **5 juillet** (en utilisant le formulaire p. 23).



SI VOTRE ENFANT NE DISPOSE PAS DE CARTE OÛRA NOMINATIVE, vous devez également la demander.

- 2 • **Pour l'obtention du titre SNCF :** suivez les démarches décrites en page 16.

• **Pour l'obtention du titre cars Région Isère :** suite à votre demande, un formulaire complémentaire vous sera envoyé.

- Retournez ce document dûment complété **sous 15 jours.**

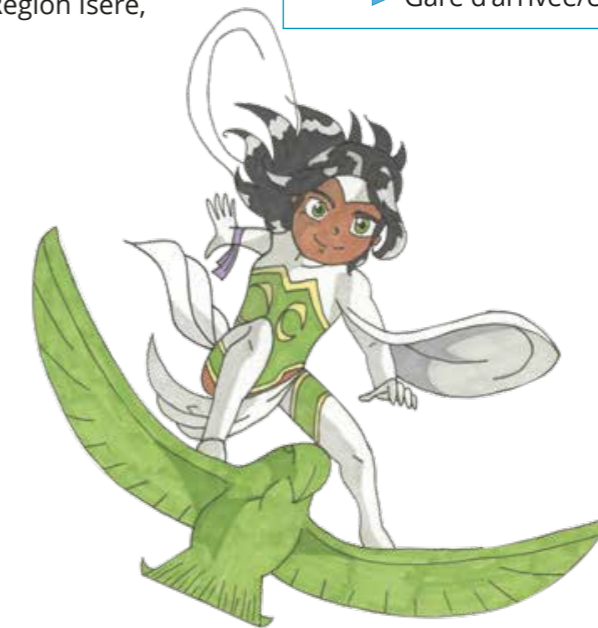
- **À réception du courrier de confirmation** Pack'Rentrée : muni(e) de la carte Oûra de votre enfant, vous pourrez retirer gratuitement le titre cars Région Isère, en agence commerciale.



LE TITRE DE TRANSPORT CARS RÉGION ISÈRE EST DÉLIVRÉ EN COMPLÉMENT DU TITRE SNCF et n'a pas vocation à couvrir la totalité du trajet domicile/établissement de votre enfant en doublon du train.

Il permet d'assurer le(s) trajet(s) suivants :

- > Domicile/gare de départ **ET/OU**
- > Gare d'arrivée/établissement.



> Illie, 13 ans (Saint-Bueil)

PACK' TRANSPORT

VOTRE ENFANT VOYAGE SUR LE RÉSEAU TER⁽¹⁾ ET SUR L'UN DES 5 RÉSEAUX URBAINS ISÉROIS (TAG⁽²⁾, L'VA⁽³⁾, RUBAN⁽⁴⁾, TRANSPORT DU PAYS VOIRONNAIS, TOUGO⁽⁵⁾)

⁽¹⁾Réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes, ⁽²⁾TAG : Transports de la métropole Grenobloise, ⁽³⁾LVA : Transports de Vienne Condrieu Agglomération, ⁽⁴⁾RUBAN (CAPI) : transports des agglomérations de Villefontaine, Bourgoin-Jallieu, l'Isle d'Abeau, La Verpillière... ⁽⁵⁾TOUGO : Transports du Grésivaudan.



Les **collégiens** et **lycéens** uniquement peuvent obtenir leur abonnement gratuit⁽⁶⁾ sur le réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes (SNCF) pour circuler entre leur domicile et leur établissement, ainsi qu'une bourse pour la partie du trajet complémentaire effectuée sur le réseau urbain.

⁽⁶⁾Sous réserve d'éligibilité

VOS DÉMARCHES

1 Faites une demande de titre SNCF ainsi qu'une demande de bourse pour le réseau urbain utilisé : en ligne avant le **15 juillet** ou par courrier avant le **5 juillet** (en utilisant le formulaire p. 23).



SI VOTRE ENFANT NE DISPOSE PAS DE CARTE OÛRA NOMINATIVE, vous devez également la demander.

2 Ce qu'il faut faire :

> POUR L'OBTENTION DU TITRE SNCF :

Suivez les étapes décrites en page 16 (« votre enfant voyage sur le réseau TER-SNCF »).

> POUR LE RÉSEAU URBAIN UTILISÉ EN CORRESPONDANCE :

Avant la rentrée, achetez directement le titre de transport de votre enfant auprès du réseau concerné.

Une bourse vous sera versée courant **avril 2022** pour cette partie du trajet, sur présentation des justificatifs et sous réserve d'éligibilité (voir règlement des transports sur www.isere.fr).



CONSERVEZ BIEN LES JUSTIFICATIFS D'ACHAT, ils vous seront demandés à l'automne.
Seuls justificatifs acceptés :
1 justificatif d'abonnement annuel ou 3 justificatifs d'abonnements mensuels.



DATE LIMITE POUR LES DEMANDES SNCF ET BOURSES : 31 OCTOBRE.

PACK' TRANSPORT

VOTRE ENFANT UTILISE LE RÉSEAU TAG, L'VA, RUBAN, TRANSPORTS DU PAYS VOIRONNAIS OU TOUGO, SEUL⁽¹⁾ OU EN COMPLÉMENT DU RÉSEAU CARS RÉGION ISÈRE

⁽¹⁾Sous réserve d'éligibilité au Pack'transport



VOS DÉMARCHES

1 Faites une demande de titre cars Région Isère (voir p. 12-13).

Pour connaître les zones cars Région Isère traversées, consultez la carte pages 14-15.



CE TITRE DE TRANSPORT PERMETTRA également à votre enfant de voyager sur les lignes du ou des réseau(x) urbain(s) dans les conditions ci-dessous.

SI L'ABONNEMENT CARS RÉGION ISÈRE DE MON ENFANT CONTIENT LA ZONE :

A

B

E

IL CIRCULE LIBREMENT SUR LE RÉSEAU SUIVANT :

> TAG (métropole Grenobloise)

> PAYS VOIRONNAIS
> TOUGO (Grésivaudan)

> RUBAN⁽²⁾ (CAPI)
> L'VA (Vienne Condrieu Agglomération)

⁽²⁾RUBAN (CAPI) : Transports des agglomérations de Villefontaine, Bourgoin-Jallieu, l'Isle d'Abeau (L), La Verpillière

VOTRE ENFANT N'A PAS DE RÉSEAU DE TRANSPORT À DISPOSITION⁽³⁾

⁽³⁾Voir conditions dans le règlement des transports disponible sur www.isere.fr (rubrique Pack'Rentrée)

Vous pouvez obtenir une bourse. Son montant dépend du trajet entre le domicile et l'établissement scolaire de votre enfant.

VOS DÉMARCHES

1 Demandez votre bourse : en ligne avant le **15 juillet** ou par courrier avant le **5 juillet** (en utilisant le formulaire p. 23).

2 Les justificatifs nécessaires vous seront demandés à l'automne.

3 Une bourse vous sera versée (après contrôle des justificatifs et sous réserve d'éligibilité) au cours du mois **d'avril 2022**.



LA RÉGION SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER UNE BOURSE en cas d'existence d'une solution de transport dite « admissible ». En cas de doute sur l'existence d'un réseau de transport, rendez-vous sur www.itinistere.fr



DATE LIMITE POUR LES DEMANDES DE BOURSES : 31 OCTOBRE.

PACK' TRANSPORT

VOTRE ENFANT UTILISE UN RÉSEAU DE TRANSPORT HORS ISÈRE

Les élèves peuvent bénéficier d'un titre de transport gratuit⁽¹⁾ ou d'une bourse, suivant le réseau emprunté.

⁽¹⁾ Sous réserve d'éligibilité

CARS RÉGION ARDÈCHE, DRÔME, SAVOIE OU CARS DU RHÔNE



VOS DÉMARCHES

Demandez le titre de transport de votre enfant : en ligne avant le **15 juillet** ou par courrier avant le **5 juillet** (en utilisant le formulaire p. 23).

CARS RÉGION SAVOIE

Le titre papier vous sera envoyé par courrier et sera valable dès la rentrée scolaire.

CARS RÉGION ARDÈCHE OU DRÔME ET CARS DU RHÔNE

Le titre sera délivré sur la **carte Oûra** de votre enfant. Une notice explicative vous sera adressée suite à votre demande.

TCL⁽²⁾, SYNCHRO BUS⁽³⁾, CITÉA⁽⁴⁾ OU CARS RÉGION AIN

⁽²⁾ TCL (transports en commun Lyonnais), ⁽³⁾ Synchro Bus (ex-STAC : transports urbains de l'agglomération Chambérienne), ⁽⁴⁾ Citéa (transports urbains Valence-Romans)



VOS DÉMARCHES

Demandez une bourse : en ligne avant le **15 juillet** ou par courrier avant le **5 juillet** (en utilisant le formulaire p. 23).

- 1 Avant la rentrée scolaire : achetez le titre de transport de votre enfant** directement auprès du réseau concerné.
- 2 Les justificatifs** nécessaires vous seront demandés à l'automne.
- 3 Une bourse** vous sera versée (après contrôle des justificatifs et sous réserve d'éligibilité) au cours du mois d'**avril 2022**.

CONSERVEZ BIEN LES JUSTIFICATIFS D'ACHAT.
Seuls justificatifs acceptés :
1 justificatif d'abonnement annuel ou 3 justificatifs d'abonnements mensuels.

DATE LIMITE POUR LES DEMANDES SNCF ET BOURSES : 31 OCTOBRE.

PACK' TRANSPORT

VOTRE ENFANT EST INTERNE

Quel que soit le mode de déplacement utilisé pour se rendre à leur établissement scolaire (transports en commun, voiture...), les internes peuvent bénéficier :

- > d'un titre de transport cars Région Isère gratuit⁽¹⁾ (voir pages 12-13)
- OU
- > d'une bourse plafonnée⁽²⁾

⁽¹⁾ Sous réserve d'éligibilité
⁽²⁾ Le montant de la bourse « interne » est calculé sur la base d'un transport réalisé sur le réseau cars Région Isère (voir règlement des transports sur www.isere.fr/rubrique/PackRentrée).

VOS DÉMARCHES SI VOUS SOLICITEZ UNE BOURSE :

- 1 Demandez votre bourse :** en ligne avant le **15 juillet** ou par courrier avant le **5 juillet** (en utilisant le formulaire p. 23).

Les justificatifs nécessaires vous seront demandés à l'automne.

Une bourse plafonnée⁽²⁾ vous sera versée (sous réserve d'éligibilité) au cours du mois d'**avril 2022**.

- 2 Avant la rentrée scolaire :** achetez le titre de transport

dont votre enfant a éventuellement besoin pour ses trajets domicile/établissement **directement auprès des réseaux de transport utilisés.**

SI VOTRE ENFANT UTILISE LE RÉSEAU TER⁽³⁾ (SNCF) : préférez les titres de transport Illico jeunes.

⁽³⁾ TER Auvergne-Rhône-Alpes

UNE CARTE Oûra est nécessaire pour le chargement de ces titres. Si votre enfant n'en possède pas, vous devez en demander la création auprès du réseau utilisé.

SI VOTRE SITUATION NE CORRESPOND À AUCUN DES CAS
contactez Allô Pack'Rentrée
au 04 76 00 36 36.

DATE LIMITE POUR LES DEMANDES DE BOURSES : 31 OCTOBRE.



> Alizée, 12 ans (Tullins)

2 MES DEMANDES



Cochez les demandes que vous souhaitez effectuer

PACK⁹ TRANSPORT

Voir critères d'éligibilité pages 9 et suivantes ou sur www.isere.fr

J'effectue une demande de transport.

1 Je renseigne ci-dessous les informations selon le réseau de transport utilisé.

2 Je joins **impérativement** un justificatif de domicile de **moins de 3 mois au nom et à l'adresse du demandeur** indiqués au verso, quelle que soit ma demande :

une facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone

ou une quittance d'assurance pour le logement, ou une taxe d'habitation ou quittance de loyer.

ÉLÈVE EXTERNE/DEMI-PENSIONNAIRE

JE COCHE CI-DESSOUS LA OU LES CASE(S) CORRESPONDANTE(S) AU(X) RÉSEAU(X) DE TRANSPORT NÉCESSAIRE(S) AU TRAJET SCOLAIRE ET JE SUIS LES CONSIGNES :

CARS Région Isère – remplir les cadres **A + B**

SNCF (TER Auvergne-Rhône-Alpes) remplir les cadres **B + C**

Combiné SNCF + cars Région Isère remplir les cadres **A + B + C**

CARS Région Ardèche – remplir les cadres **A + B**

CARS Région Drôme – remplir les cadres **A + B**

CARS Région Savoie – remplir le cadre **A**

CARS du Rhône – remplir le cadre **A + B**

CARS Région Ain

Citéa (Valence-Romans)

TCL (Lyon)

Synchro Bus/ex-STAC (Chambéry)

TAG (Métropole grenobloise)

Transports du Pays Voironnais

L'VA (Vienne Condrieu Agglomération)

Ruban (CAPI)

TouGo (Grésivaudan)

Je ne dispose d'aucune solution de transport – consulter le cadre **D** (en cas de doute, rendez-vous sur www.itinisphere.fr)

OU

ÉLÈVE INTERNE

Je sollicite une bourse. Je joins uniquement un justificatif de domicile pour le moment. Je recevrai un courrier à l'automne m'indiquant les pièces à fournir.

Je me procure le titre de transport nécessaire auprès du réseau emprunté par mon enfant.

OU

Je sollicite un abonnement annuel scolaire cars Région Isère à la place d'une bourse – remplir les cadres **A + B**

J'achète directement le titre de transport auprès du réseau concerné - consulter le cadre **D**

Utilisé seul* ou en complément du réseau cars Région Isère (inclus dans l'abonnement cars Région Isère de mon enfant) : remplir les cadres **A + B**

Utilisé en complément du réseau SNCF : remplir les cadres **B + C** et consulter le cadre **D**

* **uniquement** si mon enfant est éligible au Packtransport (voir conditions page 9).

A DEMANDE DE TITRE DE TRANSPORT

Je demande l'abonnement scolaire annuel (valable du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022) auprès du Pack'Rentrée. Aucun titre scolaire ne sera délivré directement dans les points de vente cars Région Isère.

Je demande un abonnement scolaire annuel cars Région Isère dans le cadre d'un combiné SNCF+cars Région Isère. (Voir conditions page 17)

B CARTE OÛRA

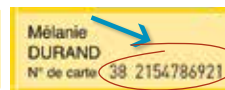
Le bénéficiaire dispose d'une carte OÛra. J'indique le numéro :

Le bénéficiaire ne dispose pas d'une carte OÛra. Je la demande* et je joins une photo d'identité couleur**

(inscrire les : nom, prénom, date de naissance, du bénéficiaire au verso de la photo).

*Si j'ai déjà demandé une carte OÛra au cours des années précédentes, j'indique son numéro ci-dessus. En cas de perte ou de vol, je me rends dans une agence commerciale cars Région Isère pour faire établir un duplicata. Celui-ci me sera facturé 8 €.

**Si mon enfant utilise le réseau TER (SNCF) : je ne joins pas de photo, je l'enverrai ultérieurement avec le formulaire OÛra/SNCF



C TER (SNCF) Je demande le titre de transport, merci d'indiquer :

Gare de départ Gare d'arrivée

Gare de retrait du titre de transport (Voir liste des gares de retrait page 16)

D BOURSE

Je recevrai à l'automne un récapitulatif de ma demande de bourse m'indiquant les pièces à fournir.

Je joins uniquement un justificatif de domicile pour le moment.

Pensez à joindre les pièces justificatives demandées !

Un défaut de réponse sur un des champs ou l'une des pièces justificatives entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier. Toute demande pour l'un des services vaut acceptation du règlement départemental correspondant.

J'ai lu et j'accepte les conditions spécifiques d'utilisation du service Pack'Rentrée.

J'atteste que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts.

Date :

Signature

À défaut de signature et d'acceptation des conditions ci-dessus, le présent formulaire vous sera retourné.

Retrouvez toutes les mentions légales du Pack'Rentrée sur www.isere.fr ou dans la brochure du Pack'Rentrée (page 22)